



Renault TWIZY

Notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

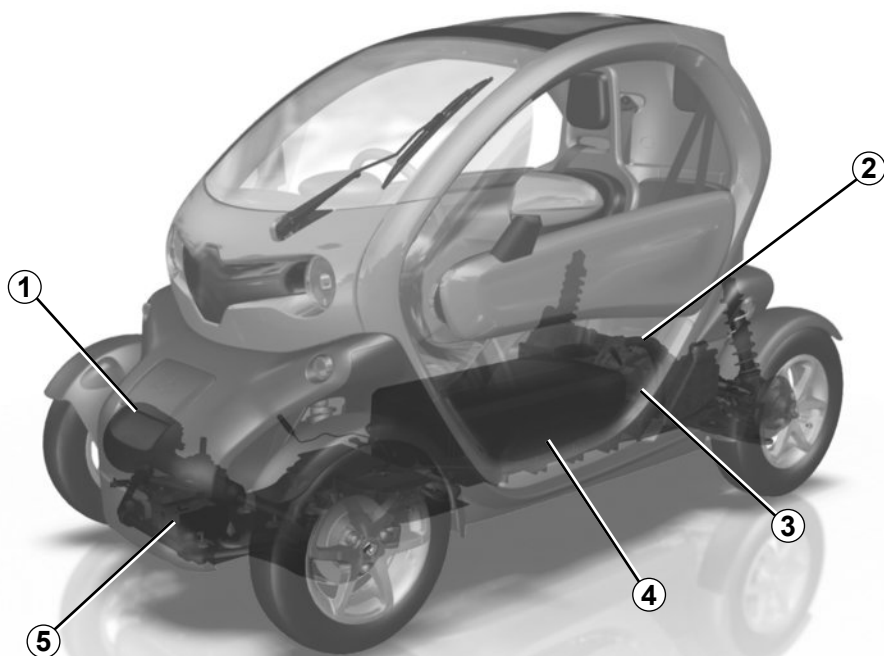
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Véhicule électrique : présentation	1.2
Recommandations importantes	1.7
Véhicule électrique : charge	1.8
Clé	1.13
Portes	1.14
Système antidémarrage	1.15
Siège avant	1.16
Ceintures de sécurité	1.17
Dispositifs complémentaire à la ceinture avant	1.20
Sécurité enfants : généralités	1.24
rehausseur	1.26
fixation du rehausseur	1.27
installation du rehausseur	1.28
Poste de conduite	1.31
Témoins lumineux	1.32
Afficheurs et indicateurs	1.35
Heure	1.37
Avertisseurs sonores et lumineux	1.38
Avertisseur sonore piétons	1.39
Éclairages et signalisations extérieurs	1.40
Essuie-vitre, lave-vitre	1.42

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (1/5)

36817



- 1 Cordon de charge
- 2 Moteur électrique
- 3 Câblage de puissance électrique de couleur orange
- 4 Batterie de traction
- 5 Batterie 12 volts

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (2/5)

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques, nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.

Particularité

Suivant pays, ce véhicule est homologué dans la catégorie des quadricycles ou des véhicules particuliers. Il peut répondre à une réglementation particulière concernant le type de permis requis, le type de route autorisé... Conformez-vous à la législation locale du pays où vous trouvez.

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction ;
- une batterie 12 volts.

Batterie de traction « 58 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement sur une prise domestique est d'environ 3,5 heures pour une charge complète.

L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite.

Reportez-vous au paragraphe « Autonomie du véhicule : conseils » en chapitre 2.

Batterie 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres...).

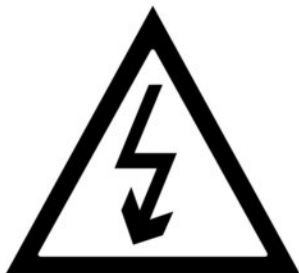
La charge de la batterie 12 volts se fait soit :

- lors de la charge de la batterie de traction ;
- lorsque le contact est mis ;
- lorsque le contact est coupé et de manière périodique, à condition qu'il reste suffisamment d'énergie électrique dans la batterie de traction.

Reportez-vous au paragraphe « Batterie 12 volts » en chapitre 4.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (3/5)

A



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

33436

Circuit électrique « 58 volts »

Le circuit électrique est reconnaissable aux câblages de couleur orange et aux éléments repérés par le symbole .



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ 58 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque d'incendie, de brûlures ou de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves.

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Nous vous conseillons donc d'en tenir compte et d'utiliser l'avertisseur sonore piétons, notamment lors de la conduite en ville ou lors de manœuvres (reportez-vous au paragraphe « Avertisseur sonore piétons » en chapitre 1).

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitués à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

Lors de la charge, le véhicule peut émettre des bruits (ventilateur, relais...).



Votre véhicule électrique étant silencieux, lorsque vous le quittez, serrez le frein à main et coupez le contact.

Risques de blessures graves.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (4/5)

Conduite

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour recharger la batterie de traction. Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Un moteur électrique génère un frein moteur plus important qu'un véhicule essence ou diesel.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.



Pour votre sécurité, adaptez votre vitesse aux conditions de circulation et évitez toute manœuvre brusque du volant notamment sur routes en pente, glissante...

Le non-respect de ces préconisations peut causer la perte de la maîtrise du véhicule.

Risque d'accident et de blessures graves.



Le transport d'un passager a des effets sur l'équilibre, la tenue de route et augmente la distance de freinage du véhicule.

Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation et évitez toute manœuvre brusque pouvant causer la perte de la maîtrise du véhicule. Risque d'accident et de blessures graves.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : présentation (5/5)

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



En cas d'immersion du véhicule au niveau du plancher, ne rechargez pas le véhicule, consultez un Représentant de la marque.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Cas particuliers

- À des températures extérieures très élevées, un mode de sécurité se dé-

clenche. Le témoin  s'allume au tableau de bord. Ce mode réduit la puissance du véhicule et peut conduire à son immobilisation. Il est recommandé de le stationner et de laisser refroidir le système électrique

jusqu'à ce que le témoin  s'éteigne. Le véhicule retrouve alors toutes ses performances.

- Après une charge maximale de la batterie de traction et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule ou lorsque la température extérieure est très basse, le frein moteur s'en trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de brûlures ou de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves.**

En cas d'accident ou de choc sous le véhicule

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage » en chapitre 5.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le véhicule lorsqu'il est en charge.

Ne jamais laver le véhicule ou la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Ne jamais laver le véhicule dans une station de lavage aux rouleaux.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Levage

L'utilisation d'un outil de levage (cric...) directement sous la batterie de traction pour soulever le véhicule est interdite. Pour le remplacement d'une roue, veuillez vous adresser à un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (1/5)



Schéma de principe de la charge

1 Prise murale ou, suivant véhicule, borne de recharge

2 Cordon de charge

Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de brûlures ou de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves.**

Installations sur prise domestique

Faites vérifier par un professionnel que chaque prise domestique sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays, et notamment qu'elle dispose :

- d'un dispositif différentiel à courant résiduel de 30mA de type A ;
- d'un dispositif de protection contre les surintensités (fusible ou disjoncteur de 16A dédié à la prise utilisée) ;
- d'une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées.

Il est conseillé de tester tous les mois le bon fonctionnement du dispositif à courant différentiel résiduel.

Contrôler régulièrement le bon état de la prise de charge domestique ou du boîtier mural. En cas de dégradations (corrosion, brunissement...), ne pas l'utiliser.

Charge

Ne jamais laver le véhicule lorsqu'il est en charge.

Ne jamais laver le véhicule ou la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Vérifier toujours que la prise est propre, sèche et non oxydée avant de la brancher. Risques de blessures et/ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans la prise du cordon de charge, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter d'introduire d'objets dans la prise du cordon de charge.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur une prise multiple ou un prolongateur.

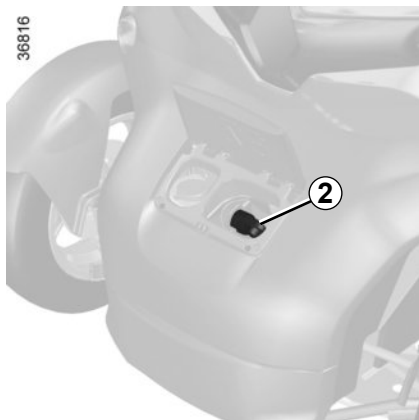
Ne pas démonter ou modifier le cordon de charge. Risque d'incendie.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, tirez modérément dessus, ne roulez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc, maintenez-le à distance d'une source de chaleur...

En cas de dégradations de la couche de protection bleue ou, suivant véhicule, orange du cordon de charge, ne pas l'utiliser.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (3/5)



Cordon de charge 2

Le cordon permet une recharge complète de la batterie de traction en 3,5 heures environ.

Le cordon est dans le rangement situé à l'avant du véhicule.



Ne pas utiliser de prolongateur ou de prise multiple.

Utiliser uniquement un adaptateur homologué par le constructeur. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risques d'incendie.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de températures (chaud ou froid).

Privilégiez la charge de la batterie de traction dans un lieu tempéré.

Lorsque la température extérieure est négative ou très élevée, le temps de la charge de la batterie de traction augmente. La charge peut être impossible lorsque la température est extrêmement basse.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25°C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Conseils

Privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert.

Usure de la gaine de protection du cordon de charge



Il est impératif de remplacer le cordon de charge lorsque la couche de protection bleue ou, suivant véhicule, orange est altérée. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

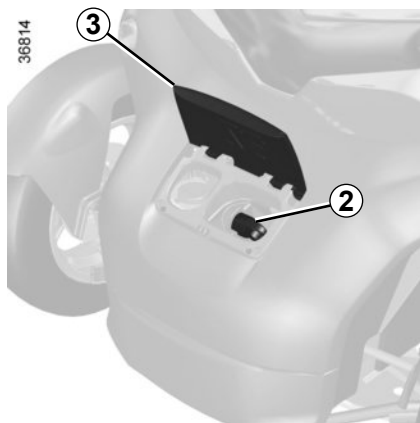
Risques de blessures graves et/ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.



Vérifier toujours que la prise est propre, sèche et non oxydée avant de la brancher.

Risques de blessures et/ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

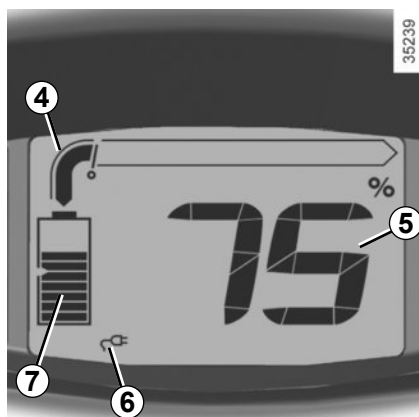
VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (4/5)



Recharge de la batterie de traction

Contact coupé :

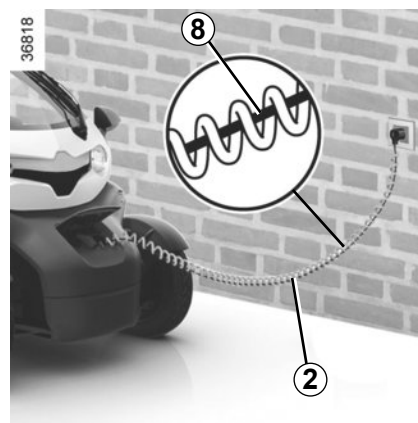
- ouvrez la trappe 3 ;
- sortez l'intégralité du cordon de charge 2 situé dans le rangement avant de votre véhicule, en le tirant raisonnablement par la prise de charge. La longueur maximum du cordon de charge est de 3 mètres environ ;
- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation (prise domestique...) ;
- veillez à ce que le limiteur d'étirement 8 du cordon de charge 2 ne soit pas tendu pendant la charge.



Lors de la charge, les informations suivantes apparaissent :

- le témoin 4. Il clignote pour indiquer que la batterie de traction reçoit de l'énergie ;
- le pourcentage de charge effectué 5 ;
- le témoin 6 indique que le cordon est relié à la source d'alimentation ;
- la batterie 7 indique la quantité d'énergie stockée dans la batterie de traction.

À la fin d'une charge complète, le tableau de bord s'éteint.



Nota :

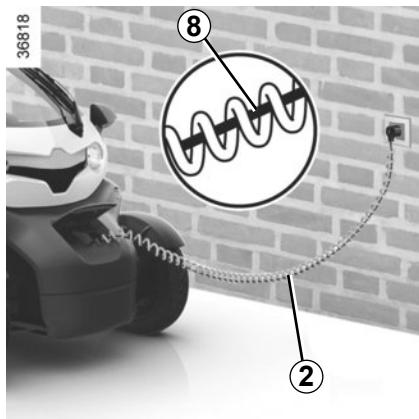
Il n'est pas nécessaire d'attendre :

- d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule ;
- la charge complète de la batterie de traction pour utiliser le véhicule.

En l'absence de protection de l'installation contre les surtensions, il est déconseillé de charger le véhicule par temps orageux (foudre...).

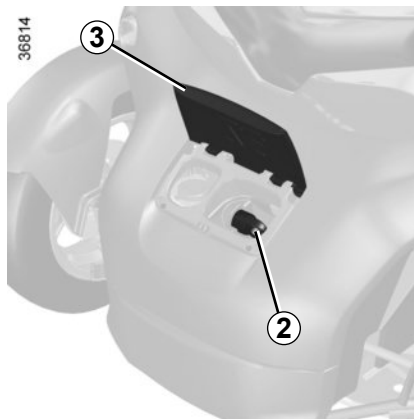
La charge ne peut se faire que contact coupé.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE : charge (5/5)



Après la fin de la charge, il est normal d'entendre un bruit de ventilation en provenance du véhicule si celui-ci reste branché au secteur.

Lors de la charge, veillez à ne pas tendre le cordon de charge 2. Ne tirez pas le véhicule à l'aide du cordon de charge. Si le limiteur d'étirement 8 est dégradé, remplacez le cordon de charge. Faites appel à un Représentant de la marque.



Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

- Débranchez le cordon de la source d'alimentation en le tirant par la prise de charge. Le tableau de bord s'éteint ;
- repositionnez correctement le cordon 2 dans le rangement avant du véhicule. Suivant véhicule, placez l'extrémité de la prise dans son logement ou connecteur du cordon vers le bas ;
- fermez la trappe 3. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Cas particulier

Dans le cas où il devient impossible de débrancher la prise de la borne de charge (la prise reste verrouillée mécaniquement), tournez la clé comme pour démarrer le véhicule, coupez puis remettez à nouveau le contact.

La tentative de démarrage du véhicule assure la fin de la charge et le déverrouillage de la prise de la borne.

Renouvelez cette opération autant de fois que nécessaire.

Important : avant de démarrer le véhicule, veuillez vous assurer que le cordon est bien rangé dans son logement et que la trappe est bien fermée.

CLÉ

26565



Clé

- A** Clé codée de contacteur-démarrreur, de verrouillage/déverrouillage des rangements.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Remplacement, besoin d'une clé supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre clé, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.



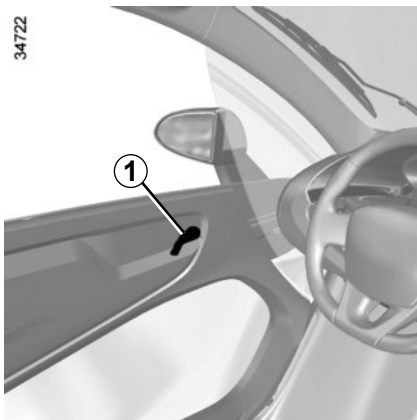
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements.

Risque de blessures graves.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



Ouverture de l'intérieur ou de l'extérieur

Levez la poignée **1** et accompagnez la porte vers le haut.

Fermeture

Abaissez la porte jusqu'à son verrouillage.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements.

Risque de blessures graves.



Pour votre sécurité :

- Ne pas s'appuyer sur la porte lorsqu'elle est ouverte en présence d'un occupant ;
- s'assurer qu'aucune personne ou animal n'empêche la manoeuvre de fermeture des portes ;
- retenir la porte lors de l'ouverture lorsque le véhicule est stationné en forte pente.

Risque de blessures graves.

Ne pas rouler la porte ouverte.

Risque de fermeture intempestive.

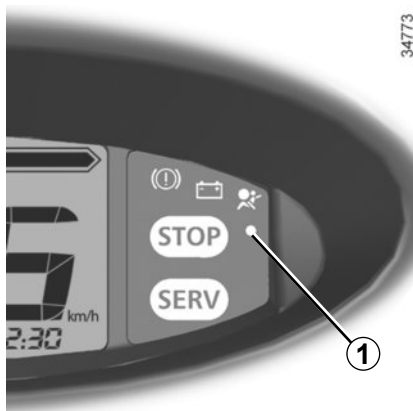
SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée de contacteur-démarrageur du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé après l'arrêt du moteur.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.



Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin **1** s'allume fixe pendant quelques secondes puis s'éteint (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

Si le code n'est pas reconnu, le témoin clignote rapidement : le véhicule ne peut pas démarrer.

Témoin de protection du véhicule

Après la coupure moteur, le témoin **1** clignote : le véhicule est protégé.

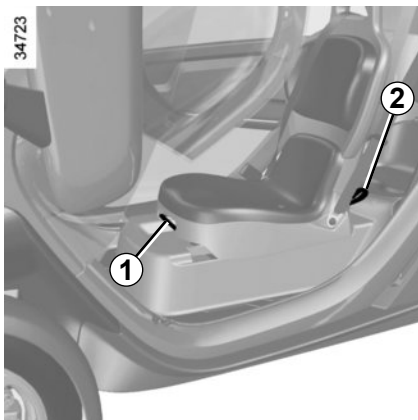
Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après une tentative de démarrage, si le témoin continue à clignoter ou reste fixe, cela indique une défaillance dans le système.

Dans ce cas, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si le problème persiste, consultez votre Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

Lorsque l'antidémarrage est activé, le desserrage du frein à main est impossible.

SIÈGE AVANT



Pour avancer ou reculer le siège

Levez la poignée **1** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Accès à la place arrière

Soulevez la sangle **2**, puis faites coulisser le siège conducteur vers l'avant.

Pour remettre le siège en position de conduite, tirez la sangle **2** vers l'arrière du véhicule jusqu'à la position choisie.



Veillez au bon verrouillage du siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

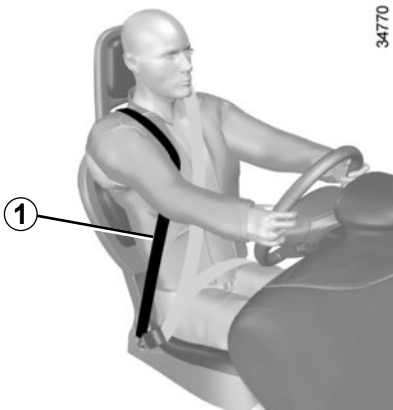
CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez vos ceintures de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

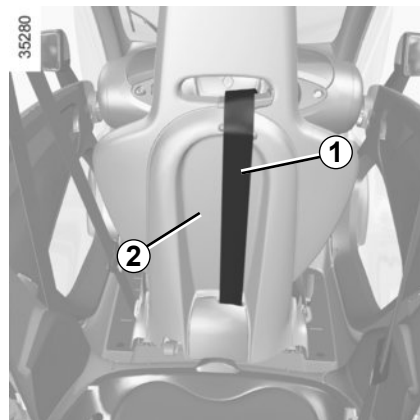
Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège.** C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales.



Ceinture de maintien latéral conducteur

Glissez l'épaule droite sous la ceinture 1.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

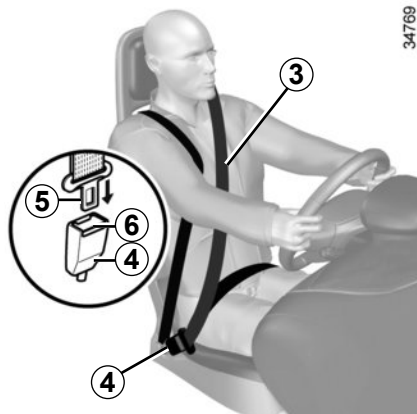


Pour ne pas gêner le bon fonctionnement de la ceinture de maintien latéral, veillez à ne pas intercaler d'objet entre le dossier 2 du siège avant et la sangle 1. Risque de blessures en cas d'accident.



Ne pas utiliser la ceinture de maintien latéral conducteur seule. Cette ceinture est conçue pour compléter l'action de la ceinture de sécurité.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)

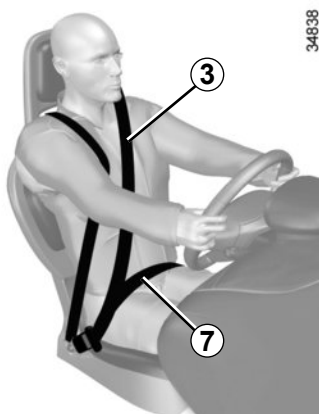


Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **5** dans le boîtier **4** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **5**). En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **3** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **7** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les objets intercalés...

Déverrouillage

Pressez le bouton **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un rehausseur), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/3)

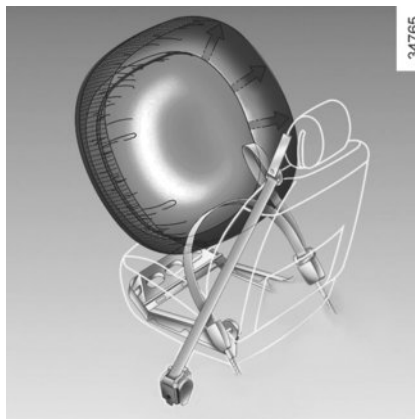
Ils sont constitués de :

- **ceinture de maintien latéral ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbag frontal conducteur.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité et de la ceinture de maintien latéral ;
- l'airbag frontal.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur l'airbag.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz de l'airbag.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/3)

Ceinture de maintien latéral

Reportez-vous au paragraphe « Ceintures de sécurité » en chapitre 1.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag frontal conducteur

Il équipe la place avant.

Un marquage « Airbag » sur le volant rappelle la présence de cet équipement.

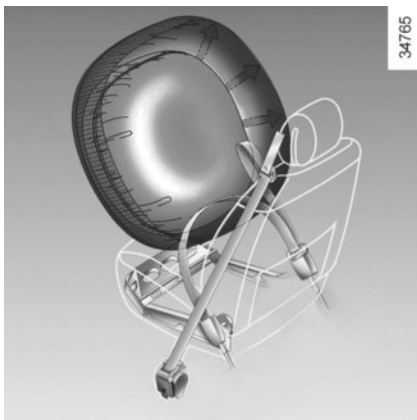
Le système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle unique  au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/3)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, l'airbag se gonfle rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant ; puis il se dégonfle immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

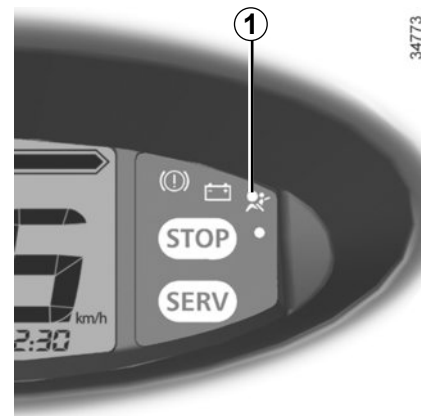
Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement de l'airbag en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ce système.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



34773

Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance dans le système (airbag...) à la place avant.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez un rehausseur et faites-en un usage correct.



Responsabilité du conducteur

N'utilisez jamais l'espace de rangement comme rehausseur pour enfant ou pour un animal. En effet ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger le conducteur en cas de freinage brusque ou en cas de choc.

Risque de mort ou de blessures graves.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le rehausseur et faites vérifier les ceintures.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements.

Risque de blessures graves.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation

Seul un siège de type rehausseur doit être utilisé.

Le niveau de protection offert par le rehausseur dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un rehausseur, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les rehausseurs recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un rehausseur, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le rehausseur.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que sa ceinture est correctement réglée et ajustée.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête à l'extérieur du véhicule.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : rehausseur



Seul un siège de type rehausseur doit être utilisé.

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Responsabilité du conducteur

N'utilisez jamais l'espace de rangement comme rehausseur pour enfant ou pour un animal. En effet ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger le conducteur en cas de freinage brusque ou en cas de choc.

Risque de mort ou de blessures graves.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du rehausseur

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du rehausseur.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le rehausseur.

Vérifiez le bon maintien du rehausseur en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le rehausseur doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le rehausseur n'est pas installé de travers.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.



N'utilisez pas de rehausseur qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du rehausseur ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du rehausseur (1/3)

En place arrière

Pour la sécurité de l'enfant, avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer le rehausseur puis, reculez-le au maximum sans contact avec l'enfant.

Vérifiez que le rehausseur est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.



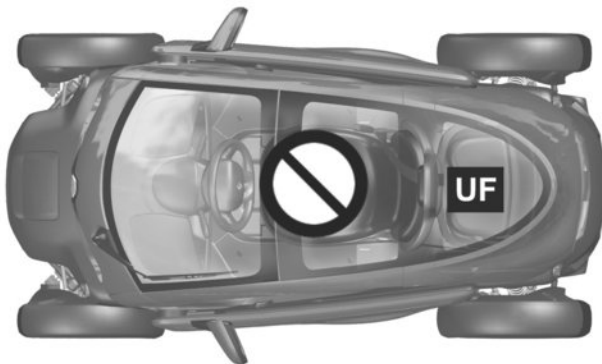
Assurez-vous que l'installation du rehausseur dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Fixez toujours le rehausseur même non utilisé, au véhicule, afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.



Assurez-vous que le rehausseur ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du rehausseur (2/3)



34764

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **rehausseur** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du rehausseur (3/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place arrière
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 10 kg et < à 13 kg	X
siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	UF (1)

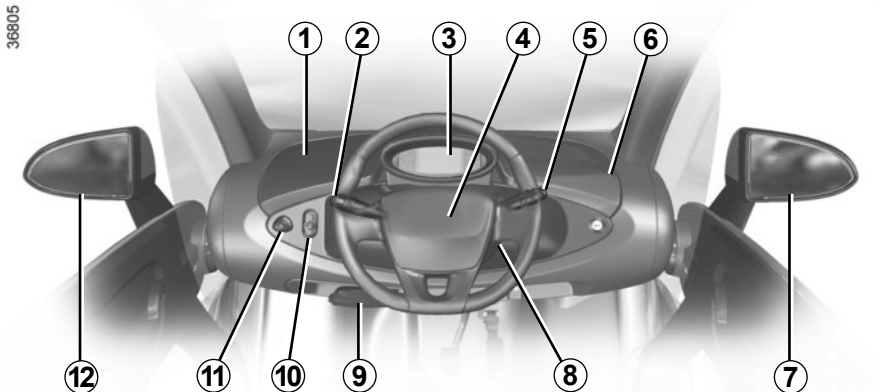
X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un rehausseur homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) placez le dossier du rehausseur en contact avec le dossier du véhicule, reculez le siège avant sans contact avec l'enfant.

POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.



1 Rangement et prise accessoires.

2 Manette de :

- avertisseur sonore,
- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- avertisseur sonore piétons.

3 Tableau de bord.

4 Emplacement airbag conducteur.

5 – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise,

- commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- commande de dégivrage du pare-brise.

6 Rangement avec verrouillage.

7 et 12 Rétroviseurs extérieurs

Pour orienter les rétroviseurs, appuyez sur le miroir.

8 Contacteur de démarrage à clé.

9 Frein à main.

10 Commandes de :

- marche avant,
- neutre,
- marche arrière.

11 Contacteur des feux de détresse.

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact.

Le témoin **SERV** nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec mé-nagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux indicateurs de direction



Témoin système antidémarrage

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.



Témoin véhicule prêt à rouler

Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché à la source d'alimentation électrique.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



SERV

Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

STOP

Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Particularité : En forte descente, l'allumage du témoin accompagné d'un signal sonore alerte que la vitesse du véhicule est trop élevée, il est impératif de ralentir le véhicule. Risque d'endommagement du moteur. Le témoin s'éteint lorsque le véhicule redescend en dessous de sa vitesse maximum.



Témoin de dégivrage du pare-brise.



Témoin de charge de batterie 12 volts

S'il s'allume, limitez l'utilisation des équipements et accessoires, consommateurs d'énergie, dont vous n'avez pas besoin.

S'il reste allumé, cela nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque.

S'il s'allume accompagné du témoin

STOP

et d'un signal sonore, cela indique une défaillance du circuit de charge de la batterie 12 volts. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoins de température du système électrotechnique

Lorsque le témoin s'allume, il signale une température trop élevée du moteur ou de la batterie de traction. Adoptez une conduite plus souple.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.

Témoin de niveau bas de la batterie de traction

Il s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en chapitre 1.

Témoin d'alerte système électrotechnique

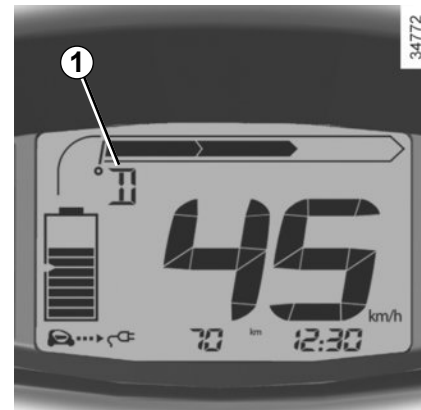
S'il s'allume en roulant, il signale un défaut électrotechnique lié au circuit électrique « 58 volts ». Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Au démarrage du véhicule ou en roulage, s'il clignote accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, il vous informe que la trappe de charge est ouverte ou mal fermée. Arrêtez-vous et coupez le contact, assurez-vous que le cordon de charge est débranché et que la trappe soit bien fermée.

 Non utilisé

ERROR Non utilisé

+ Non utilisé



Indicateur de position 1 du sélecteur de vitesses (N, D ou R).

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



34726

Niveau de charge 1

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Nota : Après chaque coupure du contact, le niveau d'énergie restant est recalculé.

Lors de la remise du contact, il est donc possible de constater une faible variation d'affichage du niveau.

Seuil de réserve

Lorsque la batterie atteint environ 12% de charge, le témoin  s'allume accompagné d'un signal sonore.

Pour optimiser votre autonomie, reportez-vous au paragraphe « Conseils : économie d'énergie » en chapitre 2.

Seuil d'immobilisation imminent

Lorsque la batterie atteint moins de 6% de charge, le signal sonore se répète toutes les 20 secondes et le témoin  clignote.

Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : en cas de panne d'énergie » en chapitre 5.

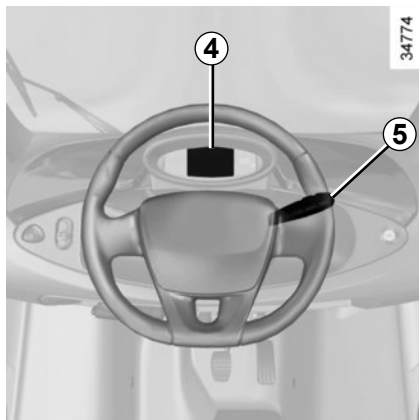
Économètre 2

Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Indicateur de vitesse 3

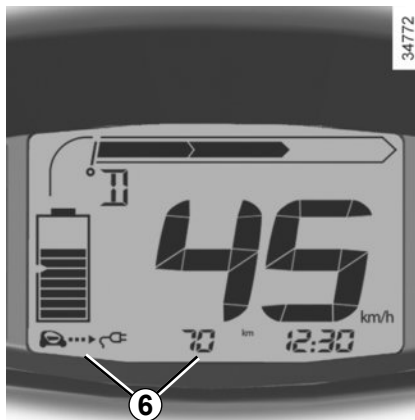
En kilomètres ou miles par heure.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)



Afficheur 4

Un appui long sur la touche 5 permet de faire une mise à zéro du totalisateur partiel. L'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».



Les zones 6 du tableau de bord permettent d'afficher les informations décrites ci-après par appuis successifs sur la touche 5 :

- autonomie prévisible;
- totaliseur général de distance parcourue;
- totaliseur partiel de distance parcourue;
- éco score ;
- heure (CS : Clock setting).

Nota : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

Particularités de l'affichage de l'autonomie prévisible

- une conduite sportive fait chuter rapidement la valeur de l'autonomie prévisible. Après un retour à une conduite souple, il est nécessaire de rouler plusieurs kilomètres pour revenir à une estimation plus proche de la réalité ;
- l'autonomie prévisible affichée après une charge de la batterie de traction est calculée sur la consommation des 150 derniers kilomètres parcourus.

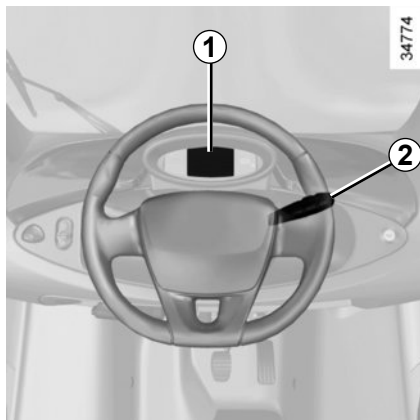
Tableau de bord configuré en miles

Il est possible de passer en km/h. Appuyez sur la touche 5 et mettez le contact.

L'indicateur de l'unité de mesure de vitesse clignote pendant environ trois secondes, puis la nouvelle unité s'affiche clignotante puis fixe : lâchez la touche 5.

Pour revenir en miles, procédez de la même manière.

HEURE



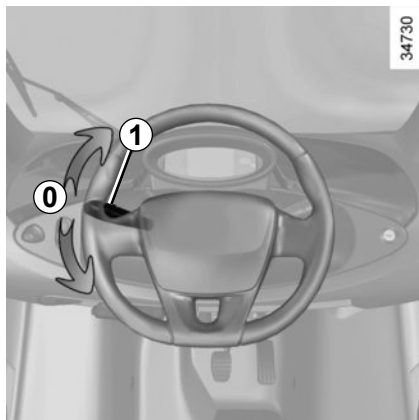
Contact mis, l'heure s'affiche au tableau de bord.

Mise à l'heure de la montre du tableau de bord 1

- Faites des appuis courts sur le bouton **2** autant de fois que nécessaire pour afficher l'heure ;
- faites un appui long sur le bouton **2**. Les heures clignotent ;

- faites des appuis courts sur le bouton **2** autant de fois que nécessaire pour régler les heures ;
- faites un appui long sur le bouton **2** pour valider les heures. Les minutes clignotent ;
- faites des appuis courts sur le bouton **2** autant de fois que nécessaire pour régler les minutes ;
- faites un appui long sur le bouton **2** pour valider les minutes.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur l'extrémité de la manette **1**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

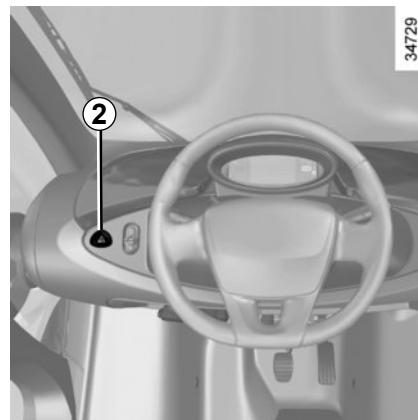
Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur voies rapides, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**.

Il existe également une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



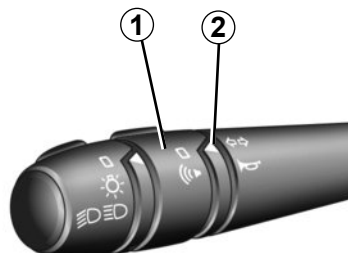
Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

AVERTISSEUR SONORE PIÉTONS

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Ce système permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

35398



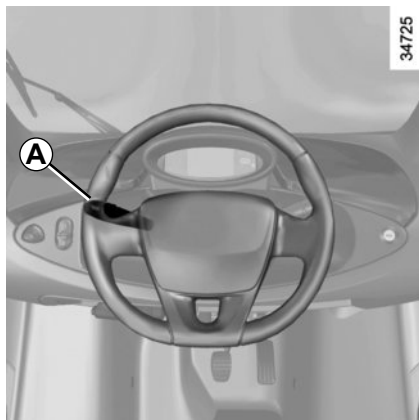
Activation du système

Moteur démarré, tournez l'anneau central **1** de la manette, jusqu'à l'apparition du symbole (☞) en face du repère **2**.

Désactivation du système

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **1** en position 0.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/2)



Feux de jour

Les feux de croisement s'allument au démarrage du moteur sans action sur la manette **A**.

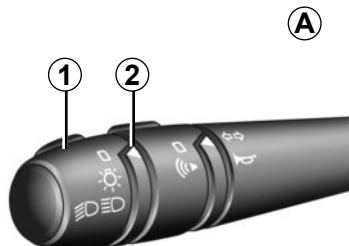


Feux de position

Tournez l'extrémité **1** de la manette **A** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

L'éclairage du tableau de bord s'atténue.

35398



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité **1** de la manette **A** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Contact coupé, il est impossible de mettre en marche les feux (afin d'éviter la manipulation des feux lors du stationnement).



Feux de route

Manette **A** en position , tirez-la vers vous. Un témoin s'allume au tableau de bord. Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **A** vers vous.



Extinction des feux

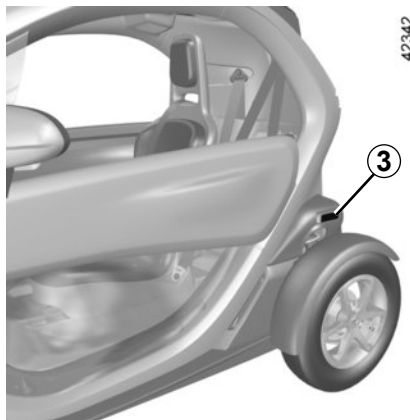
Ramenez la manette à sa position initiale. Moteur démarré, les feux de croisement restent allumés. Ils s'éteindront à la coupure du moteur.

En cas de roulage en charge admise maxi (reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6), faites régler les feux de croisement, le temps de l'utilisation, par un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/2)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

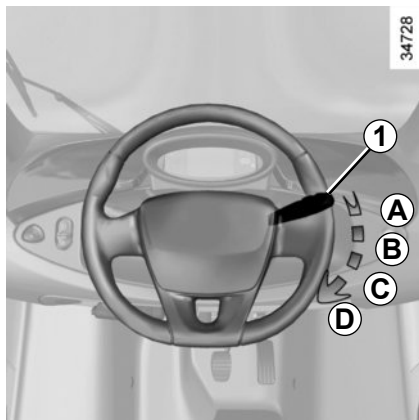
Dans le cas où la manette n'a pas été ramenée en position initiale  après la coupure du contact, une alarme sonore se déclenche à quatre reprises pour vous en avertir.



Catadioptr 3

Veillez à vérifier régulièrement le bon état des catadioptr latéraux. En cas de détérioration, veuillez les remplacer.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (1/2)



Essuie-vitre

Contact mis, manœuvrez la manette **1** :

A arrêt

B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Par temps de neige ou de gel, assurez-vous que le balai d'essuie-vitre n'est pas immobilisé par le givre.

Surveillez l'état du balai. Il est à changer dès que son efficacité diminue : environ tous les ans.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans (reportez-vous au paragraphe « Balais d'essuie-vitres » en chapitre 5).

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Lors des interventions, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

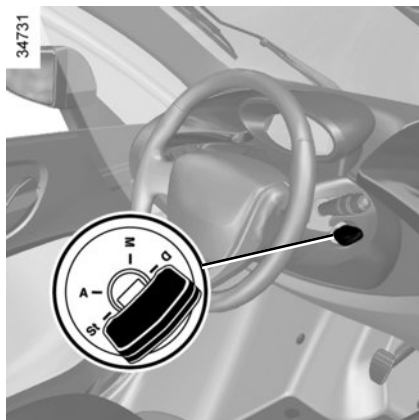


Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Démarrage, arrêt du moteur	2.2
Commande de vitesses	2.3
Frein à main.	2.5
Autonomie du véhicule : conseils	2.6
Environnement	2.8
Économètre	2.9
Éco consommation	2.9
	2.1

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Position « Stop et blocage de direction et du frein à main » St

Pour déverrouiller la direction, manœuvrez légèrement clé et volant.

Pour verrouiller la direction, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour desserrer le frein à main, reportez-vous au paragraphe «Frein à main» en chapitre 2.

Position « Accessoires » A

Le contact est coupé, aucun consommateur ne fonctionne.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Démarrage du moteur

Amenez la clé jusqu'à la position **D** et maintenez cette position jusqu'au signal sonore. Relâchez alors la clé.

Dès que le témoin  s'allume fixe, le véhicule est prêt à rouler.

Le démarrage du véhicule ne peut pas s'effectuer si le cordon de charge est branché et alimenté ou si la trappe de charge est ouverte.

Arrêt du moteur

Ramenez la clé en position « Stop ». Le témoin  s'éteint.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements.

Risque de blessures graves.

COMMANDE DE VITESSES (1/2)



Afficheur 1

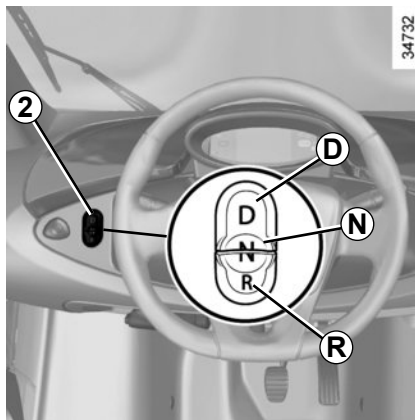
L'afficheur **1** situé au tableau de bord vous informe de la position de la commande de sélection **2**.

Commande de sélection 2

D : marche avant

N : neutre

R : marche arrière



Mise en route

- Mettez le contact ;
- démarrez le moteur ;
- pied sur la pédale de frein, desserrez le frein à main (reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2), vous pouvez alors rouler.

L'engagement en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Pour protéger l'intégrité du cordon de charge, vérifiez systématiquement avant de démarrer que celui-ci est bien rangé dans son logement.

Conduite

Appuyez sur le contacteur **D**, un signal sonore retentit.

En roulage, appuyez plus ou moins sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse désirée.

Démarrage en pente

Lors d'un démarrage en pente, veuillez desserrer le frein à main en appuyant sur la pédale de frein avant d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Marche arrière

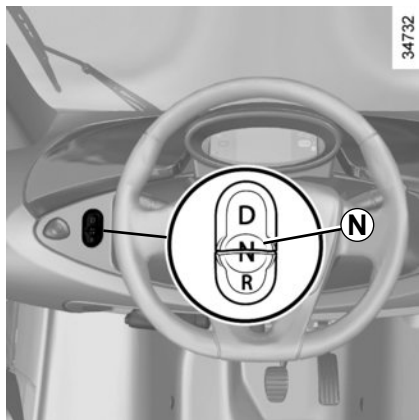
Appuyez sur le contacteur **R**.

Le feu de recul s'allume dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Un signal sonore retentit.

Le démarrage du véhicule ne peut pas s'effectuer si le cordon de charge est branché et alimenté.

COMMANDE DE VITESSES (2/2)



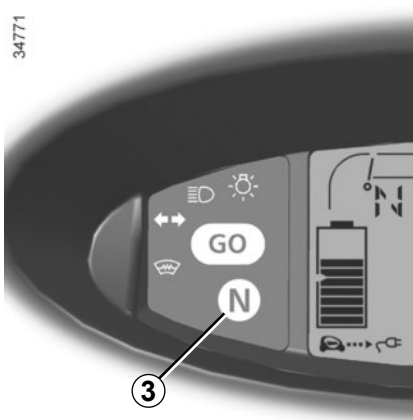
Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, appuyez sur le contacteur **N**.

Le témoin **3** s'affiche au tableau de bord.

Serrez le frein à main (reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2).

Nota : lorsque le contact est coupé, la commande de vitesse bascule automatiquement en position **N**.



Arrêt temporaire

A l'arrêt et moteur démarré, lorsque la position **D** ou **R** est engagée, un signal sonore retentit et le témoin **GO** clignote jusqu'à que l'une des conditions suivantes soit satisfaite :

- l'appui sur la pédale de frein ;
- l'appui sur la pédale d'accélérateur ;
- l'appui sur le contacteur **N** ;
- le serrage du frein à main.



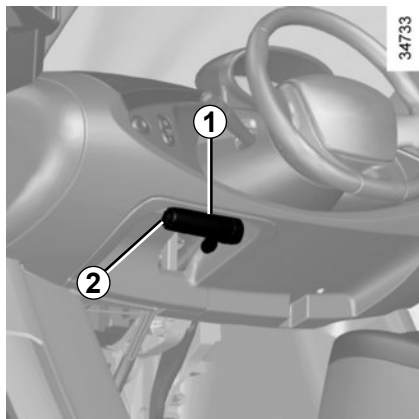
En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique.

FREIN À MAIN



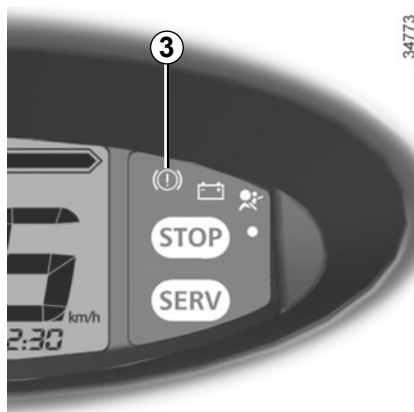
Frein à main

Pour desserrer

Contact mis :

- appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée ;
- appuyez sur le bouton 2 ;
- tirez le levier 1 légèrement vers vous en maintenant le bouton 2 enfoncé ;
- poussez le levier à fond vers le bas.

Le frein à main participe à la sécurité du véhicule. Son desserrage ne peut se faire que contact mis.



Cas particulier

Il est impossible de desserrer le frein à main lorsque la batterie 12 volts est déchargée.

Rechargez-la impérativement (reportez-vous au paragraphe « Batterie 12 volts » en chapitre 4) avant de pouvoir de nouveau desserrer le frein à main, ou faites procéder au remplacement de la batterie 12 volts par un Représentant de la marque.

Pour serrer

Tirez le levier 1 vers vous, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin 3  s'allume au tableau de bord.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe ou de détérioration.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (1/2)

L'autonomie du véhicule est homologuée en cycle ECE-15.

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables. Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- les équipements et accessoires électriques ;
- le chargement du véhicule ;
- les pneumatiques.

La vitesse et le style de conduite

Une vitesse élevée réduit l'autonomie du véhicule.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

34630



Roulez à vitesse constante.

Adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante. Reportez-vous au paragraphe « Économètre » en chapitre 2.

Anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur afin de privilégier la récupération d'énergie.

34760



Le profil de la route

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

AUTONOMIE DU VÉHICULE : conseils (2/2)

L'utilisation d'équipements et d'accessoires électriques

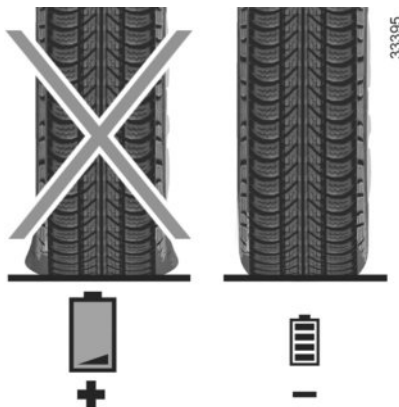
En cas de gel, retirez-le de préférence manuellement de votre pare-brise (grattoir...) afin de réduire l'utilisation de la fonction dégivrage-désembuage, consommatrice d'énergie.

Reportez-vous au paragraphe « Dégivrage, désembuage du pare-brise » en chapitre 3.

L'utilisation d'accessoires électriques (GPS, chargeur de téléphone...) réduit l'autonomie du véhicule.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.



Les pneumatiques

Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez **impérativement** des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine.

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.



Pour votre sécurité, l'utilisation de pneumatiques autres que ceux préconisés par le constructeur est interdite. Le non-respect de cette préconisation peut nuire à la stabilité, au comportement, au freinage, au jeu entre la carrosserie et les pneumatiques... Certains de ces effets peuvent causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et des blessures graves.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie 12 volts...) doivent être déposées auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

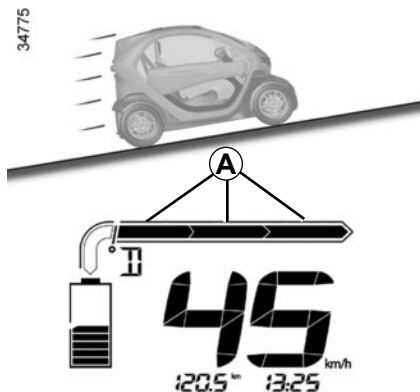
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

ÉCONOMÈTRE/ÉCO CONSOMMATION

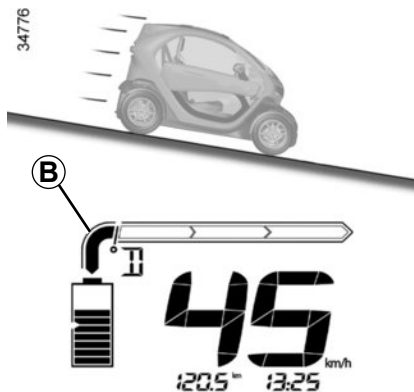


Économètre

L'économètre vous permet de connaître en temps réel l'énergie utile au fonctionnement du véhicule.

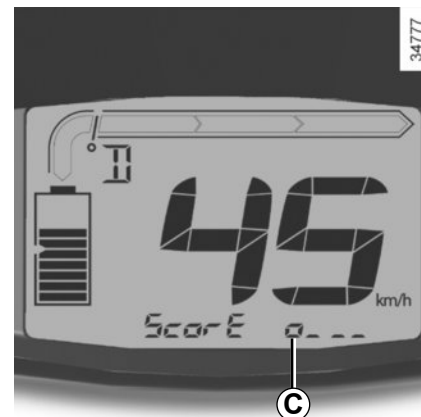
Consommation d'énergie A

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.



Récupération d'énergie B

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour recharger la batterie de traction.



Éco consommation (Éco ScoreE)

Cette fonction permet de connaître si votre style de conduite favorise une meilleure autonomie de votre véhicule. Pour afficher la fonction, appuyez sur l'extrémité de la manette d'essuie-vitre autant de fois que nécessaire.

Les carrés C indiquent le gain en autonomie : plus il y en a, plus le gain en autonomie est important.

L'Éco ScorE est calculé sur la moyenne des 3 derniers kilomètres. Après une charge de la batterie de la traction, il est calculé sur les 150 derniers kilomètres.



Chapitre 3 : Votre confort

Dégivrage, désembuage du pare-brise	3.2
Rangements, aménagements habitacle	3.3
	3.1

DÉGIVRAGE, DÉSEMBUAGE DU PARE-BRISE



34743

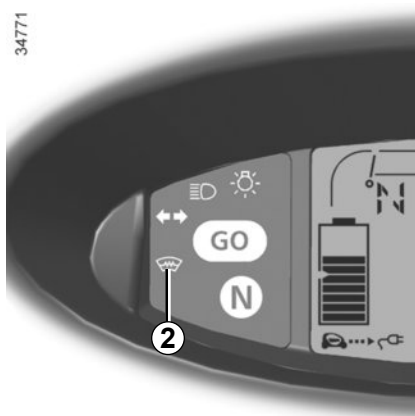


Dégivrage-désembuage du pare-brise

Moteur démarré, tournez l'extrémité de la manette **1**. Le témoin **2** s'allume au tableau de bord.

Cette fonction permet un dégivrage, désembuage électrique rapide.

34771



Pour sortir de cette fonction

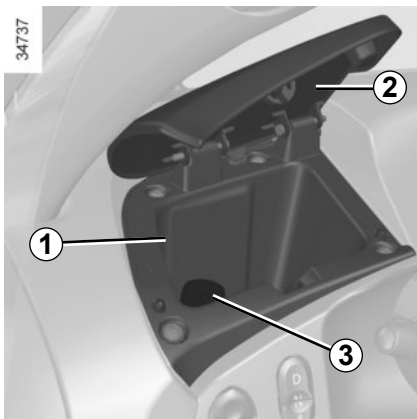
Tournez l'extrémité de la manette **1**. Le témoin **2** s'éteint au tableau de bord.

Le désembuage s'arrête automatiquement 10 minutes environ après son activation.

Conseil

En cas de gel, pour dégivrer votre pare-brise, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désembuage afin de réduire la consommation d'énergie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/4)



Vide-poches gauche 1

Pour ouvrir, soulevez le couvercle 2.

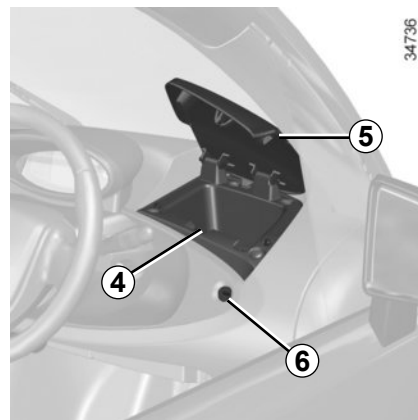
Prise accessoires 3

Située dans le vide-poches 1, elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 65 Watts (tension 12 V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 65 Watts.

Risque d'incendie.



Vide-poches droit 4

Pour ouvrir, soulevez le couvercle 5.

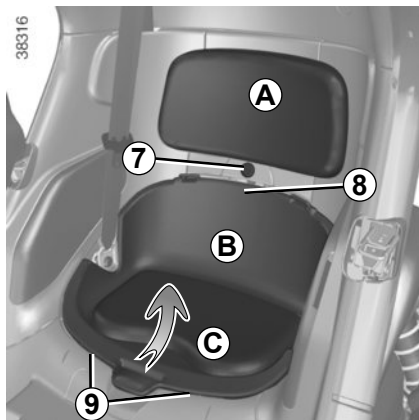
Pour verrouiller/déverrouiller le vide-poches 4, introduisez la clé de contacteur-démarrreur dans la serrure 6 et tournez la clé.



Laissez toujours les couvercles des vide-poches fermés en roulage.

Risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident.

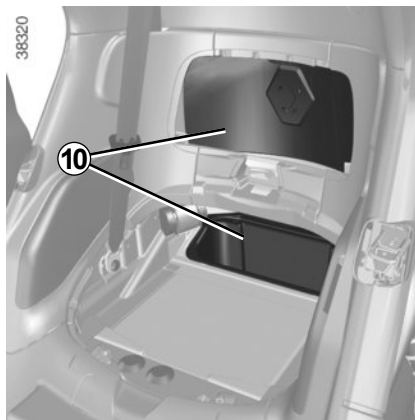
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/4)



Rangement arrière 10

Pour déverrouiller l'assise **B** et le dossier **A**, introduisez la clé de contacteur-démarrreur dans la serrure **7** et tournez la clé.

La serrure **7** permet de verrouiller, déverrouiller le dossier et l'assise du passager arrière ou l'espace de rangement arrière.



Déclipsez le dossier **A**, puis faites-le glisser vers le bas et tirez vers vous. Ecartez l'assise **B** en **8**, puis tirez-la vers le haut pour en décliper la base. Poussez l'assise **B** et soulevez-la (mouvement **C**) pour la sortir des glissières **9**.

Nota : pour la remise en place, assurez-vous du bon verrouillage de l'assise et du dossier.



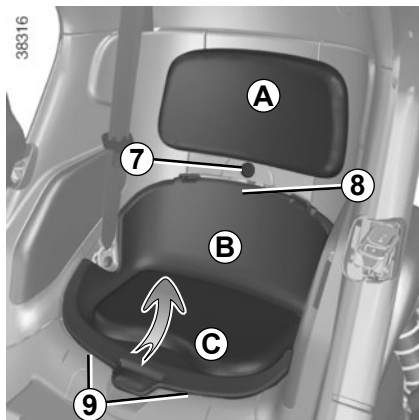
Ne posez aucun objet ou animal sur l'espace de rangement s'il n'a pas été préalablement fixé avec un accessoire développé spécifiquement pour le véhicule.

Risque de blessures graves lors d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

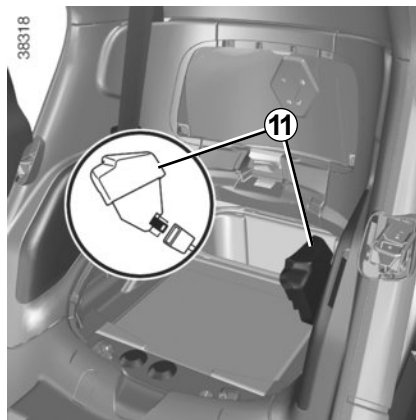
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/4)



Espace de rangement arrière

Vous avez la possibilité de transformer la place arrière en espace de rangement.

- Pour déverrouiller l'assise **B** et le dossier **A**, introduisez la clé de contacteur-démarreur dans la serrure **7** et tournez la clé ;
- déclipsez le dossier **A**, puis faites-le glisser vers le bas et tirez vers vous ;

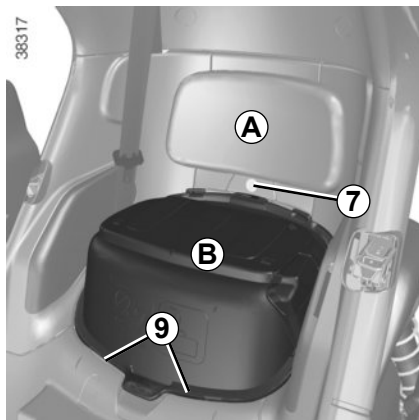


- écartez l'assise **B** en **8**, puis tirez-la vers le haut pour en déclipper la base ;
- poussez l'assise **B** et soulevez-la (mouvement **C**) pour la sortir des glissières **9** ;
- suivant véhicule, insérez l'obturateur **11** dans le boîtier de ceinture. Pour les véhicules qui en sont équipés, l'obturateur **11** est situé au dos du dossier **A** ;



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/4)



- retournez l'assise **B** ;
- engagez l'assise **B** dans les glissières **9** ;
- positionnez correctement l'assise **B** ;
- clippez le dossier **A** en commençant par l'engager par le haut puis le bas ;
- verrouillez l'assise **B** et le dossier **A** à l'aide de la serrure **7**.

Charge admise dans le rangement arrière : 10 kg uniformément répartis.



Responsabilité du conducteur

N'utilisez jamais l'espace de rangement comme rehausseur pour une personne ou pour un animal. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger le conducteur en cas de freinage brusque ou en cas de choc.

Risque de mort ou de blessures graves.



Responsabilité du conducteur

Ne posez aucun objet sur l'espace de rangement s'il n'a pas été préalablement fixé avec un accessoire développé spécifiquement pour le véhicule.

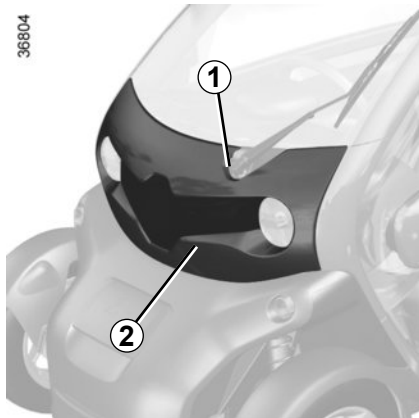
Consultez un représentant de la marque.

Risque de blessures graves lors d'un freinage brusque ou de choc violent.

Chapitre 4 : Entretien

Niveaux	4.2
liquide de freins	4.2
réservoir lave-vitre	4.3
Batterie 12 volts.	4.4
Entretien de la carrosserie.	4.6
Entretien des garnitures intérieures.	4.8
	4.1

NIVEAUX (1/2)



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Accès au réservoir de liquide de freins

Déclippez le bandeau supérieur 2 de bouclier avant en introduisant la main en 1.

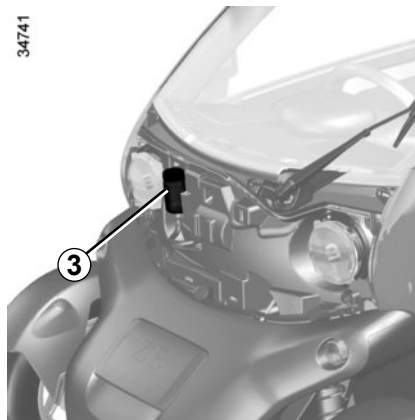
Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

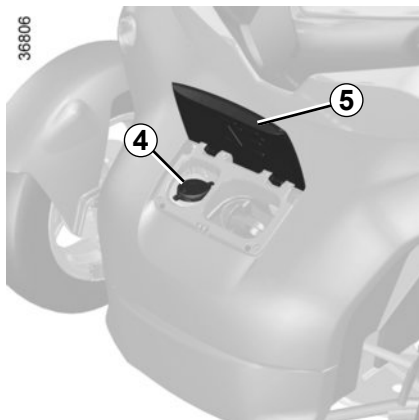


Niveau 3

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ». Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/2)



Réservoir lave-vitre

Remplissage

Ouvrez la trappe 5.

Ouvrez le bouchon 4, remplissez jusqu'à voir le liquide, fermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitre (produit antigel en hiver).

Gicleur

Pour régler la hauteur du gicleur de lave-vitre du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

BATTERIE 12 VOLTS (1/2)

La batterie secondaire est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...) et de certains systèmes de sécurité tel que l'assistance de freinage.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre...), toutes interventions sur la batterie secondaire 12V (démontage, débranchement....) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

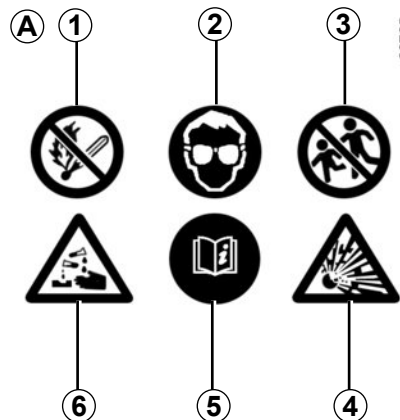
Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque

26913



28705

Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 1 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 2 protection obligatoire de la vue ;
- 3 tenir éloigné des enfants ;
- 4 matières explosives ;
- 5 se reporter à la notice ;
- 6 matières corrosives.

BATTERIE 12 VOLTS (2/2)

Recharge batterie 12 volts

L'accès à la batterie 12 volts étant difficile, il est conseillé de brancher la prise de charge du véhicule à une source d'alimentation : l'énergie est fournie simultanément à la batterie 12 volts et à la batterie de traction.

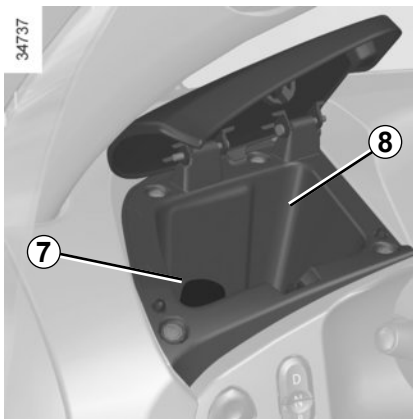
Reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1. Assurez-vous de couper le contact avant de charger la batterie de traction.

Cas d'une immobilisation prolongée du véhicule

Il est conseillé au préalable de l'immobilisation, de s'assurer que :

- le contact est coupé ;
- les feux de position et de détresse sont éteints ;
- la charge de la batterie de traction est complète.

Après une immobilisation longue, il est normal de constater une baisse du niveau de charge de la batterie de traction. Dans ce cas, rechargez celle-ci (reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1).



Branchement d'un chargeur à la prise accessoires

Utilisez exclusivement un chargeur compatible avec une tension nominale de 14,4 volts et un courant limité à 5 ampères.

Contact mis, branchez la source d'alimentation à la prise accessoires **7** située dans le vide-poche **8**. Consultez un Représentant de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 65 Watts.

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 65 Watts.

Risque d'incendie.



Il est interdit d'utiliser des câbles de démarrage pour démarrer le véhicule.

Risque de blessures graves.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Certaines pièces sont amenées à changer d'aspect dans le temps (ex : blanchiment...).

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Nettoyage du toit

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'un agent de protection préconisé par nos Services Techniques. Étalez délicatement l'agent de protection en effectuant des mouvements circulaires avec le chiffon doux ou le coton.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et absorbez l'excédent.

Vitre de tableau de bord et déflecteur de porte

(ex. : tableau de bord, montre...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle, veuillez toujours à les réinstaller correctement et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement.

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Le lavage au jet d'eau est autorisé si celui-ci ne dépasse pas en hauteur, l'assise du siège conducteur.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.2
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.6
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.8
Fusibles	5.10
Accessoires	5.12
Essuie-vitre (remplacement du balai)	5.13
Remorquage, dépannage	5.14
Anomalies de fonctionnement	5.17

PNEUMATIQUES (1/4)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

34846



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Les roues avant et les roues arrière sont de dimensions différentes. Pour votre sécurité, il est interdit de permuter les pneumatiques des roues avant avec ceux des roues arrière.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

PNEUMATIQUES (2/4)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.



Des pressions insuffisantes

entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Utilisation hivernale

L'utilisation de pneus neiges ou thermogommes réduit significativement l'autonomie du véhicule.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Montez **impérativement** des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

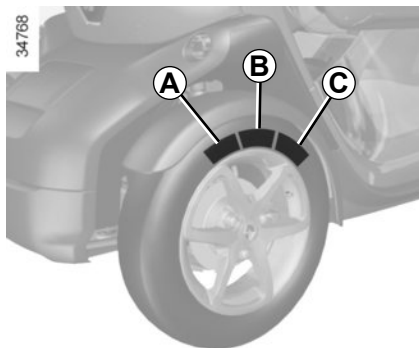
Chaînes



Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de chaînes est formellement interdite.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PNEUMATIQUES (3/4)



Remplacement des pneumatiques

Du fait de la conception particulière de ce véhicule, veuillez à tenir compte des caractéristiques de pneumatiques indiqués sur celui-ci :

A = Dimension, type et structure

B = Marque

C = Nom commercial



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



Les roues avant et les roues arrière sont de dimensions différentes. Pour votre sécurité, il est interdit de permuter les pneumatiques des roues avant avec ceux des roues arrière.

PNEUMATIQUES (4/4)

	Type de pneumatiques	Type de pneumatiques «neiges»	Pressions (en bar)
Roues avant	125/80 R13 65M Conti.eContact	125/80 R13 65T TS800 ContiWinterContact	2,3
Roues arrière	145/80 R13 75M Conti.eContact	145/80 R13 75T TS800 ContiWinterContact	2,0



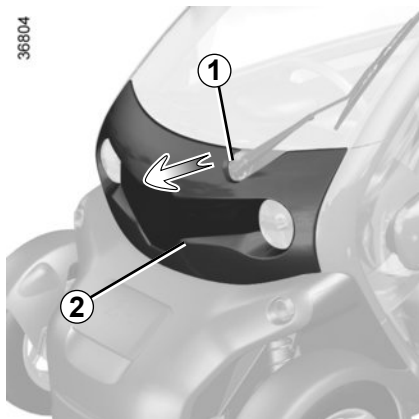
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



Pour votre sécurité, l'utilisation de pneumatiques autres que ceux préconisés par le constructeur est interdite. Le non-respect de cette préconisation peut nuire à la stabilité, au comportement, au freinage, au jeu entre la carrosserie et les pneumatiques... Certains de ces effets peuvent causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et des blessures graves.

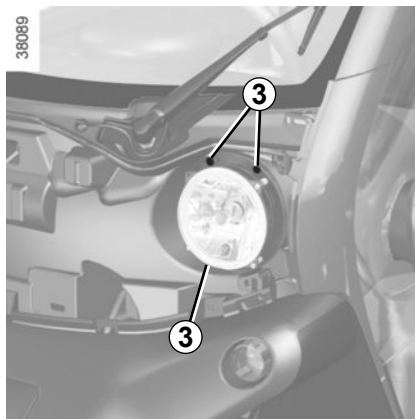
PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)



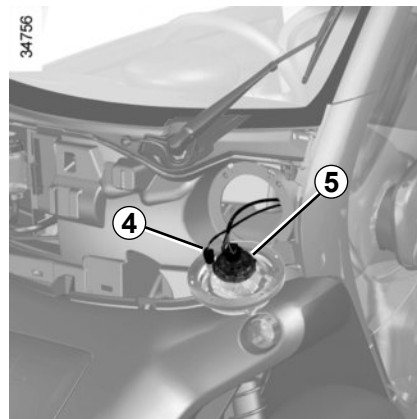
Feux avant

- Déclippez le bandeau supérieur 2 de bouclier avant en introduisant la main en 1 ;
- dévissez les vis 3 du feu avant à l'aide d'outils standards ;
- tirez le projecteur vers vous jusqu'à la butée.

Nota : le projecteur ne peut pas être totalement retiré. Ne pas exercer une force trop importante qui pourrait dégrader les raccordements.



- Tournez d'un quart de tour la lampe 4 ;
- et/ou dégrafez la lampe 5 puis tournez d'un quart de tour le porte-lampe.



Types de lampes

4 Feu de position

Type de lampe : **W5W**.

5 Feu de croisement/feux de route

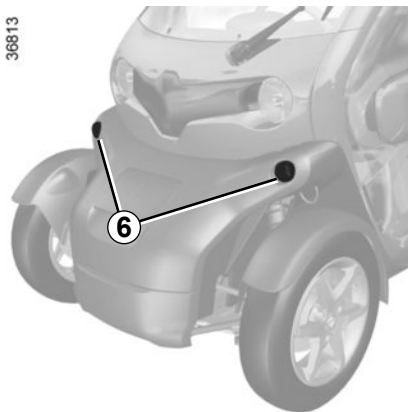
Type de lampe : **H4**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)



Feux indicateurs de direction 6

Consultez un Représentant de la marque.

Nettoyage des projecteurs

Utilisez un chiffon doux. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

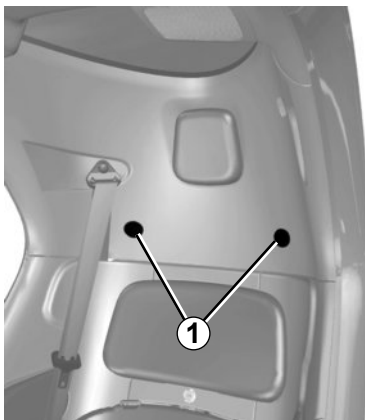
L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/2)



34751

Feux de recul/de position et de stop

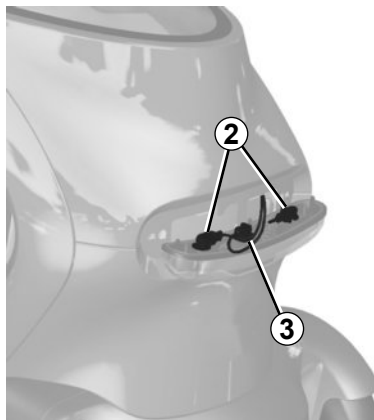
Depuis l'intérieur du véhicule :

- déclippez les caches **1** à l'aide d'un outil de type tournevis ;
- dévissez les vis à l'aide d'un outil à empreinte Torx.

Depuis l'extérieur du véhicule :

- dégagez le bloc de feux en le tirant vers l'arrière ;
- dévissez le porte-lampe **2** ou **3** puis remplacez la lampe.

Nota : assurez-vous que le câble est en place avant d'insérer le bloc de feu.



36810

Feu de position et de stop 2

Type de lampe : P21/5W.

Feu indicateur de recul 3

Type de lampe : PY21W.

Remontage

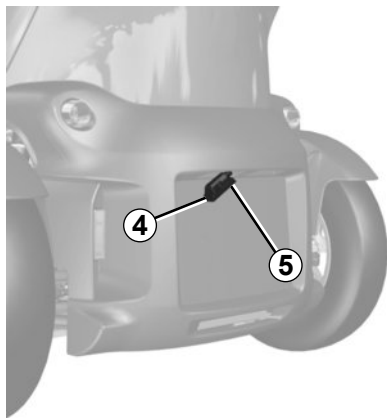
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/2)

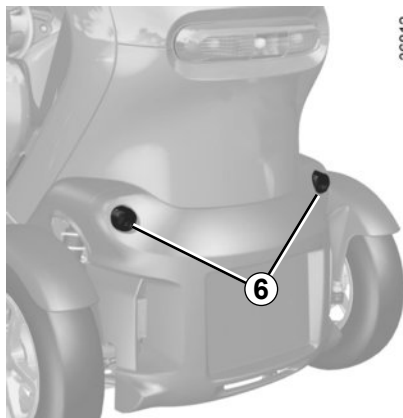


36819

Éclaireur plaque d'immatriculation 5

- Déclippez l'éclaireur 5 en pressant la languette 4 ;
- retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.



36812

Feux indicateur de direction 6

Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/2)



Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Serrez le frein à main et déclipsez la trappe **A**.

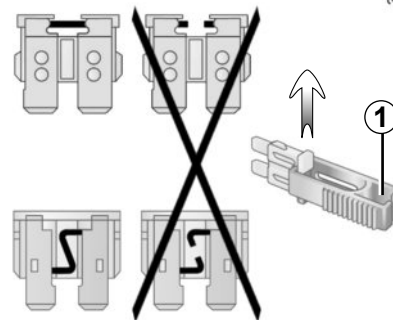
Suivant la législation ou par précaution :

Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 1

Débrochez le fusible. Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la pince **1**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous du marquage d'affectation des fusibles au dos de la trappe **A**.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Batterie de traction		Tableau de bord
	Onduleur		Feux de stop
	Feux de croisement gauche	STOP	
	Chargeur		Feu de position, feu arrière gauche
	Manette d'éclairage		Projecteur avant gauche
	Prise accessoires		Airbag
ELEC	Dégivrage pare-brise	UCH	Unité centrale électrique habitacle
			Prise diagnostic/Radio
	Relais alimentaion et puissance		Avertisseur sonore piétons
	Feux de croisement droit		Feu de position, feu arrière droit
	Avertisseur sonore		Projecteur avant droit
	Essue-vitre, lave-vitre		
	Système de freinage		



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 65 Watts. **Risque d'incendie.** Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 65 Watts.

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

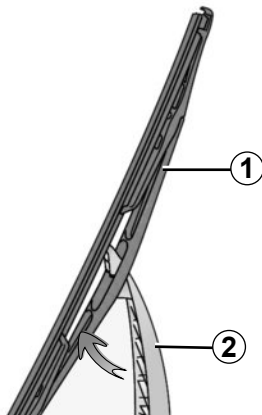
Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

N'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales**

BALAI D'ESSUIE-VITRE



Remplacement

Contact mis, moteur à l'arrêt :

- soulevez le bras d'essuiе-vitre **2** jusqu'en butée ;
- faites pivoter le balai **1** jusqu'à le dégager de son axe.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuiе-vitre, clippez le balai sur son axe. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état du balai d'essuiе-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- nettoyez le balai, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-le du pare-brise lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que le balai d'essuiе-vitre n'est pas immobilisé par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état du balai. Il est à changer dès que son efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (1/3)

Choix du dépannage

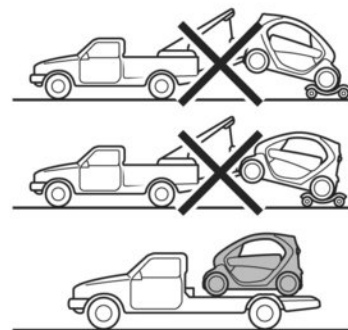
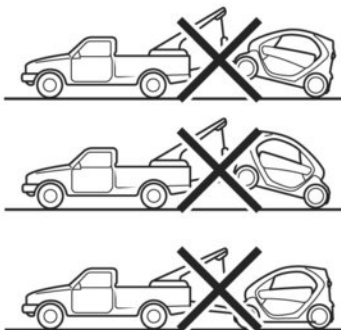
Cas de la panne d'énergie

Dans le cas de la décharge complète de la batterie de traction, tout type de remorquage est autorisé : **le remorquage sur plateau** ou **le remorquage sur route** à l'aide de l'anneau de remorquage (reportez-vous en pages suivantes).

Tout autre cas de panne

Seul le dépannage sur plateau est autorisé.

34753



Dépannage sur plateau

Le dépannage sur plateau est **impératif** dans tous les cas de pannes autres que la panne d'énergie (décharge complète de la batterie de traction). Dans le cas de la panne d'énergie, reportez-vous en pages suivantes.

Avant tout dépannage, insérez la clé dans le contacteur pour déverrouiller la colonne de direction. Tournez-la en position **M**.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le dépannage.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (2/3)

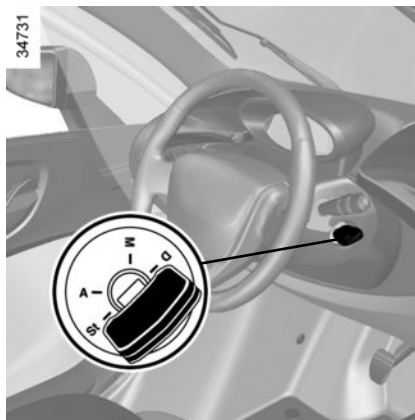


Cas de panne d'énergie : remorquage

En cas de décharge complète de la batterie de traction :

- le témoin  clignote au tableau de bord ;
- le témoin batterie **1** au tableau de bord est vide.

Il est possible de dépanner sur un plateau ou de remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage en suivant les instructions ci-après.

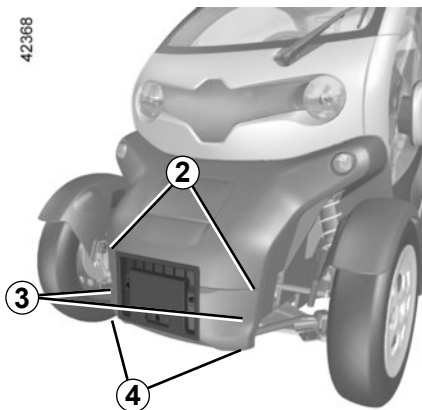


Avant tout remorquage, insérez la clé dans le contacteur pour déverrouiller la colonne de direction. Tournez la clé en position **M**.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

REMORQUAGE, DÉPANNAGE (3/3)

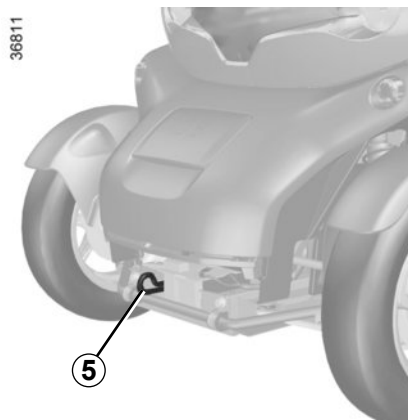


Accès au point de remorquage

Retirez :

- les vis **4** ;
- les clips plastiques **3** ;
- les agrafes **2** situées sous le bouclier avant. Enlevez le bouclier.

Prenez garde de ne pas faire subir de choc à la batterie 12 volts lors du remorquage.



Utilisez exclusivement le point de remorquage avant 5.

Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction, en aucun cas il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/3)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	Absence de courant dans les prises domestiques ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Vérifiez votre installation (disjoncteur, programmeur...).
	La température extérieure est extrêmement basse.	Vérifiez les branchements (prise de charge...), reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
	Le cordon est défectueux.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
La colonne de direction reste verrouillée.		Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage du moteur » en chapitre 2).
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Les performances du moteur sont limitées.	La température extérieure est extrêmement élevée.	Adoptez une conduite souple.
	Le seuil de réserve de la batterie de traction est atteint.	Rechargez au plus tôt la batterie de traction. Reportez-vous au paragraphe « Véhicule électrique : charge » en chapitre 1.
Le véhicule ne démarre pas.	La trappe de charge est ouverte ou mal fermée.	Vérifiez le bon verrouillage de la trappe de charge. Dans les autres cas, consultez rapidement un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/3)

Appareillage électrique		CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.		Balai d'essuie-vitre collé.	Décollez le balai avant d'utiliser l'essuie-vitre.
		Fusible essuie-vitre rompu.	Consultez un Représentant de la marque.
		Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.		Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.		Ampoule grillée.	Faites remplacer l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté :	– ampoule grillée, – mise à la masse défectueuse.	Faites remplacer l'ampoule.
	Des deux côtés :	– fusible rompu,	Changez-le.
		– centrale clignotante défectueuse.	À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/3)

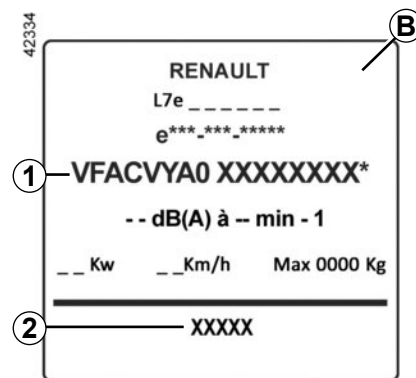
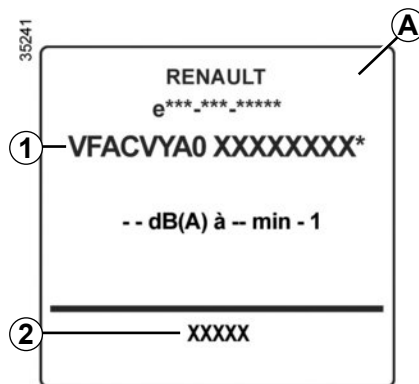
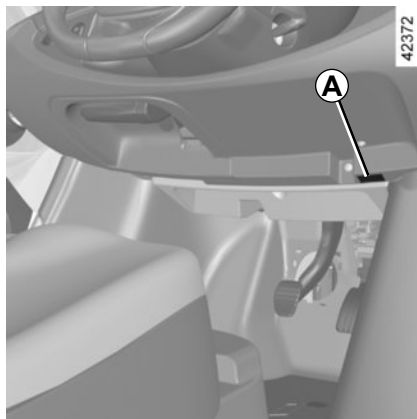
Appareillage électrique		CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul :	– ampoule grillée,	Remplacez-la.
		– fil débranché ou connecteur mal positionné,	Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
		– mise à la masse défectueuse.	Voir ci-dessus.
	Les deux :	– si le circuit est protégé par un fusible.	Vérifiez et changez-le si nécessaire.
Les projecteurs ne s'éteignent plus.		Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.		Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	



Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaque d'identification moteur	6.3
Caractéristique moteur	6.3
Masses	6.4
Dimensions	6.5
Pièces de rechange et réparations	6.6
Justificatifs d'entretien	6.7
Contrôle anticorrosion	6.13

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



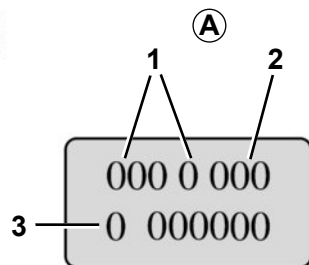
Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur A ou B

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.
- 2 Référence peinture.

PLAQUE D'IDENTIFICATION MOTEUR/CARACTERISTIQUE MOTEUR

33293

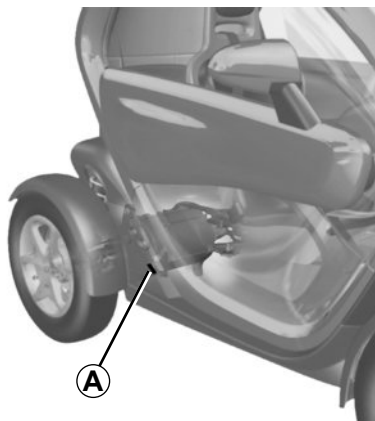


Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro du moteur.

34767



Caractéristique moteur

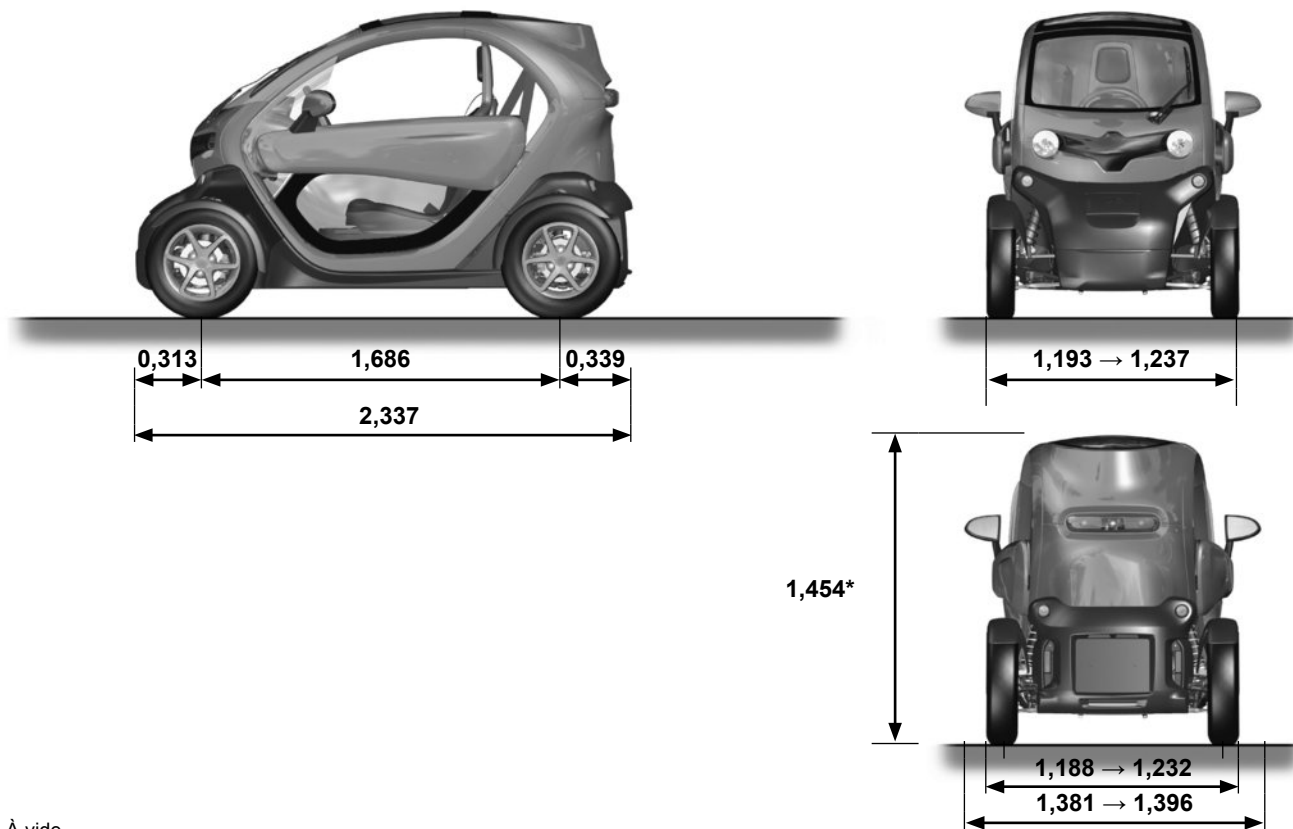
Type moteur **1** : 3CG

MASSES (en kg)

Type véhicule	Twizy 45	Twizy
Masse Maxi Technique Admissible (MMTA)	680	
Masse Remorque	interdit	
Charge admise sur le toit	interdit	

DIMENSIONS (en mètres)

36807



* À vide

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

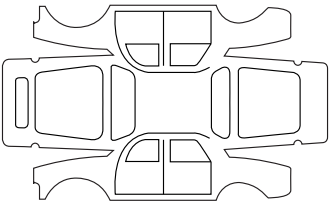
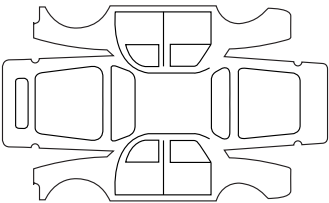
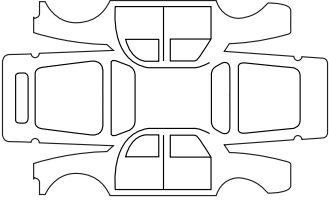
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

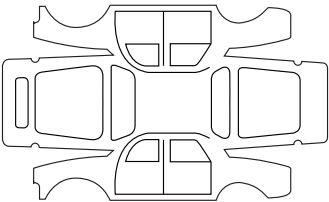
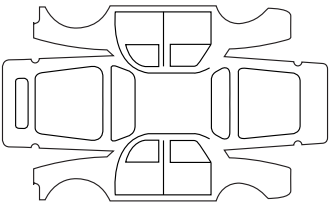
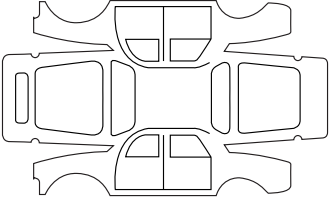
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

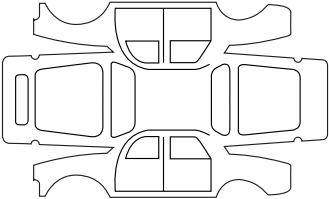
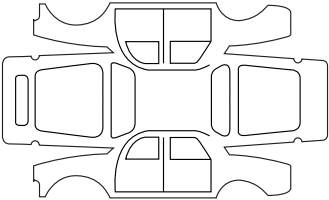
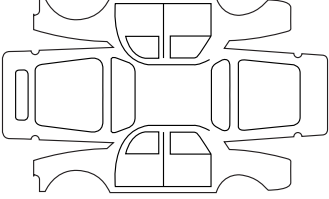
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

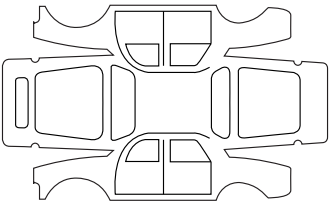
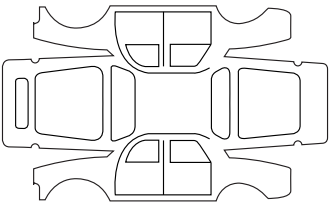
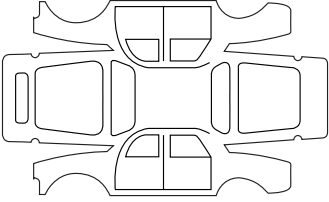
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

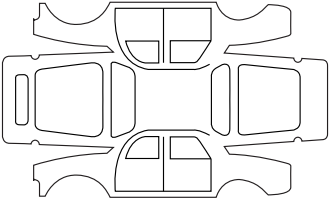
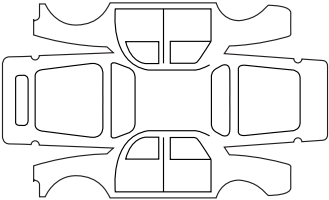
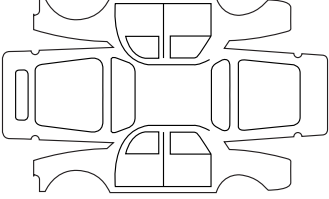
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

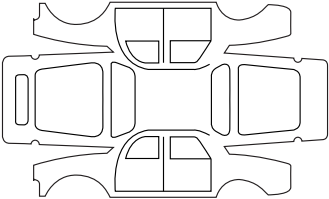
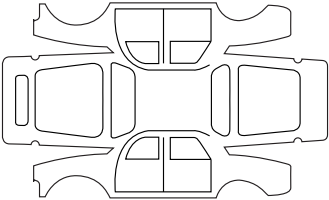
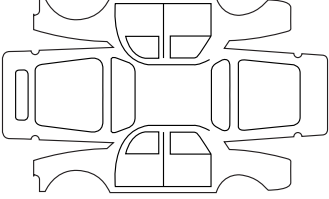
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/3)

A

accessoires.....	5.12
afficheur.....	1.32 → 1.36
airbag.....	1.20 → 1.23
alarme sonore.....	1.14, 1.38
aménagements.....	3.3 → 3.6
ampoules	
remplacement.....	5.8 – 5.9
anneaux d'arrimage.....	1.27
anneaux de remorquage.....	5.15 – 5.16
anomalies de fonctionnement.....	5.17 → 5.19
antidémarrage.....	1.15
appareils de contrôle.....	1.32 → 1.36
appel	
lumineux.....	1.38
sonore.....	1.38
arrêt du moteur.....	2.2
autonomie du véhicule.....	2.6 – 2.7
avertisseur sonore.....	1.38
avertisseur sonore piétons.....	1.39
avertisseurs lumineux.....	1.38
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.38

B

balais d'essuie-vitres.....	5.13
batterie.....	1.33
batterie 12 Volts.....	4.4 – 4.5
entretien.....	4.4 – 4.5
batterie de traction.....	1.7

C

caractéristiques moteurs.....	6.3
caractéristiques techniques.....	6.6
ceintures de sécurité.....	1.17 → 1.23, 1.33
changement de lampes.....	5.8 – 5.9
charge batterie de traction.....	1.8 → 1.12

clés.....	1.13
clignotants.....	1.38
commande de vitesses.....	2.3
commandes.....	1.31
conduite.....	2.2, 2.6 – 2.7
conseils pratiques.....	2.6 – 2.7
consommation d'énergie.....	1.35 – 1.36, 2.6 – 2.7
contrôle anticorrosion.....	6.13 → 6.18
cordon de charge.....	1.8 → 1.12
coussin gonflable	
airbag.....	1.20 → 1.23

D

dégivrage	
pare-brise.....	3.2
démarrage.....	2.2
démarrage moteur.....	2.2
désembuage	
pare-brise.....	3.2
dispositifs complémentaires de retenue.....	1.20 → 1.22
dispositifs de retenue complémentaires.....	1.23
aux ceintures avant.....	1.20 → 1.22
aux ceintures arrière.....	1.20 → 1.22
dispositifs de retenue enfants.....	1.24 – 1.25, 1.27 → 1.30

E

éclairage :	
extérieur.....	1.40 – 1.41
tableau de bord.....	1.40
économètre.....	2.9
économie d'énergie.....	2.6 – 2.7
énergie	
consommation.....	2.9
économètre (fonction).....	2.9
économie.....	2.6
récupération.....	2.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/3)

enfants.....	1.13 – 1.14, 1.24 – 1.25
entretien :	
carrosserie.....	4.6 – 4.7
garnitures intérieures.....	4.8 – 4.9
mécanique.....	6.7 → 6.12
environnement.....	2.8
essuie-vitres.....	1.42
balais.....	5.13
essuie-vitres/lave-vitre.....	1.42
F	
fermeture des portes.....	1.14
feux avant	
remplacement des lampes.....	5.6 – 5.7
feux :	
de croisement.....	1.40, 5.6 – 5.7
de détresse.....	1.38
de direction.....	1.32, 1.38, 5.6 – 5.7
de position.....	1.40, 5.8
de recul.....	5.8
de route.....	1.32, 5.6 – 5.7
de stop.....	5.8
éclaireurs de plaque d'immatriculation.....	5.9
indicateurs de direction.....	5.6 – 5.7, 5.9
frein à main.....	2.4 – 2.5
fusibles.....	5.10 – 5.11
G	
garnitures intérieures	
entretien.....	4.8 – 4.9
H	
heure.....	1.37

I	
incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.17 → 5.19
indicateurs :	
de direction.....	1.38
de tableau de bord.....	1.32 → 1.36
installation électrique.....	1.9
J	
justificatifs d'entretien.....	6.7 → 6.12
K	
klaxon.....	1.38
L	
lampes	
remplacement.....	5.8 – 5.9
lavage.....	4.6 – 4.7
lave-vitre.....	4.3
lave-vitres.....	1.42
liquide de freins.....	4.2
liquide lave-vitre.....	4.2
M	
masses.....	6.4
messages au tableau de bord.....	1.36
mise en route du moteur.....	2.2
montre.....	1.37
N	
nettoyage :	
intérieur véhicule.....	4.8 – 4.9
O	
ouverture des portes.....	1.14

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/3)

P

peinture	
entretien	4.6 – 4.7
pièces de rechange	6.6
planche de bord	1.31
pneumatiques	5.2 → 5.5
portes	1.14
position de conduite	
réglages	1.17 → 1.19
poste de conduite	1.31 → 1.34
pression des pneumatiques	5.3
prétensionneurs	1.20 → 1.22
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.20 → 1.22
prétensionneurs de ceintures de sécurité	1.20 → 1.22
projecteurs	
avant	5.6 – 5.7
remplacement des lampes	5.6 – 5.7
protection anticorrosion	4.6

R

rangements	3.3 → 3.6
récupération d'énergie	2.6
réglage de la position de conduite	1.17
réglage des sièges avant	1.16
rehausse siège enfant	1.24 – 1.25, 1.28 → 1.30
remorquage	
dépannage	5.14 → 5.16
en cas de panne d'énergie	5.14 → 5.16
réservoir	
lave-vitres	4.3
liquide de freins	4.2
retenue complémentaire aux ceintures	1.20 → 1.23
retenue enfants	1.24 – 1.25, 1.27 → 1.30
retroviseurs	1.31
roues (sécurité)	5.2 → 5.5

S

sécurité enfants	1.24 – 1.25, 1.27 → 1.30
sièges avant	
à commandes manuelles	1.16
réglage	1.16 → 1.19
sièges enfants	1.24 – 1.25, 1.27 → 1.30
signal danger	1.38
signalisation éclairage	1.40 – 1.41
système antidémarrage	1.15
système de retenue enfants	1.24 – 1.25, 1.27 → 1.30

T

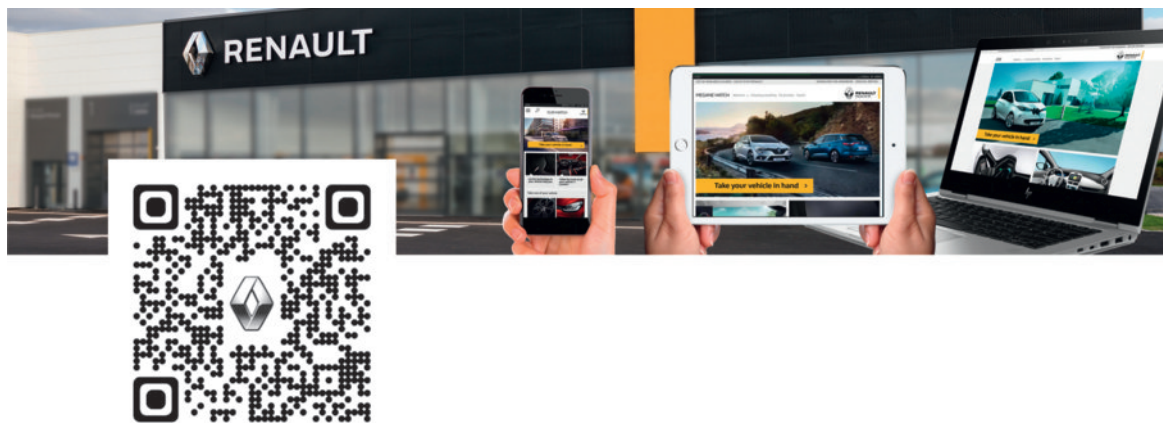
tableau de bord	1.32 → 1.34, 1.36, 1.40
témoins de contrôle	1.32 → 1.34
transport d'enfants	1.24 – 1.25, 1.27 → 1.30
trappe de charge	1.7

V

véhicule électrique	
autonomie du véhicule	2.6 – 2.7
charge	1.8 → 1.12
conduite	2.6 – 2.7
recommandations importantes	1.7, 1.9
verrouillage des portes	1.14
vide-poches	3.3 → 3.6

W

warning	1.38
---------------	------



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60
 NU 913-13 – 99 91 021 40R – 04/2018 – Edition française



9 9 9 1 0 2 1 4 0 R

D7